

1. DESCRIPTIF DU PROJET

LE PROJET

- Titre du projet

LE DESCRIPTIF DU CONTEXTE

Ce descriptif comprend notamment :

- Une description rapide du contexte général (géographique, politique, social, juridique, etc.)
- Une carte de localisation de la (ou des) localité(s) bénéficiaire(s)
- La présentation du territoire bénéficiaire de l'aide :
 - estimation de la population totale et de la population concernée par le projet,
 - détermination du groupe bénéficiaire direct et indirect (nombre et qualité), rôle des femmes, état de santé de la population - comportement en matière d'hygiène, activités économiques et agricoles. Quelle est la solvabilité des habitants ? Quel est l'ancrage socioéconomique du projet ?
- Organisation institutionnelle dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au niveau du pays et de la zone d'intervention (notamment existe-t-il l'équivalent d'une agence de l'eau ?)
- Orientations nationales et internationales concernant la problématique du projet
- Situation de l'eau et de l'assainissement avant l'action envisagée (diagnostic) :
 - état de la ressource en eau en qualité et en quantité,
 - état des équipements existants dans le domaine de l'eau,
 - consommation actuelle d'eau, sources d'approvisionnement (débits),
 - contexte géologique et hydrographique : ressources en eau disponibles (points d'eau les plus proches, rivières, nappes souterraines, etc.)
- Mode de gestion des ouvrages existants, personnes morales en charge de la gestion et de l'entretien des ouvrages, existence de comités de gestion (fonctionnent-ils ?), implication de la commune dans cette gestion, prix de l'eau, existence de service de suivi technique et financier d'adduction d'eau, existence de filière de pièces détachées
- État de la filière assainissement et son organisation depuis le maillon amont
- Prise en compte de la gestion intégrée des ressources en eau : existence de périmètre de protection, partage des ressources en eau entre usages (eau potable, agriculture, industrie)
- Photos du site avant travaux

LA DESCRIPTION DES ACTEURS EN PRÉSENCE

Ce descriptif comprend notamment :

- Une description des partenaires du projet ; une liste des coordonnées d'un correspondant officiel pour chaque partenaire est annexée au dossier
- Un historique de la coopération avec les partenaires du projet
- Une présentation des rôles et des acteurs par rapport au projet dans l'organisation institutionnelle de la gestion de l'eau et de l'assainissement au niveau du pays et de la zone d'intervention
- Les autres gestionnaires actuels sur le plan eau et assainissement
- La coopération d'un ou plusieurs partenaires tiers (type société nationale de production d'eau) est-elle nécessaire et/ou existante ? L'accord de ce(s) partenaire(s) est-il acquis ? (annexer la copie d'un document officiel d'accord de leur part)
- L'indication de la présence ou non sur la zone concernée ou à proximité d'intervenants institutionnels ou non et la nature de leur intervention dans le domaine de l'eau
- Les contacts pris avec les différentes autorités (locales, nationales, etc.) et acteurs internationaux (Ambassade de France, Nations Unies, UE, etc.)
- L'indication de la présence ou non de laboratoires susceptibles de réaliser des analyses d'eau

LA PERTINENCE DU PROJET PROPOSÉ

Cette partie comprend notamment :

- Une description des problèmes considérés par les différents acteurs comme étant à résoudre. Descriptions des besoins, demandes et contraintes perçues
- Une explication argumentée des options choisies pour améliorer la situation. Présentation de la logique d'intervention : objectif spécifique, résultats attendus, activités
- Des indicateurs et sources de vérification de l'effet du projet (volume d'eau distribué par jour, équilibres des comptes d'exploitation annuels, indice de satisfaction des usagers, taux de paiement, taux d'utilisation des latrines, nombre de personnes desservies par point d'eau, ratio nombre de latrines/nombre d'habitants, nombre de vidanges, évolution du prix de la vidange, diminution des maladies, etc.)

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ce descriptif comprend notamment :

Descriptif technique et financier détaillé des travaux prévus dans le domaine de l'eau et/ou de l'assainissement :

- L'autorisation administrative de réaliser les travaux projetés
- Les études éventuellement déjà réalisées et le nom du bureau d'études
- les études préalables envisagées (nature et coût) dans le domaine de l'eau (études hydrologiques et/ou hydrogéologiques projetées établissant la quantité et la qualité de la ressource en eau disponible) et/ou de l'assainissement (gestion des rejets, évaluation de l'impact sur le milieu naturel - facteur de dilution, qualité des effluents, etc.)
- Les solutions alternatives rejetées (explication des choix)
- Le plan de masse et le plan des ouvrages
- Le détail des travaux projetés et leurs coûts, estimés et exprimés en euros, en distinguant les coûts des ouvrages d'alimentations en eau potable, des ouvrages d'assainissement et des mesures sociales d'accompagnement
- Les critères de sélection pour le choix de la maîtrise d'œuvre et modalité de mise en concurrence ; quels sont les modes d'acquisition des matériels et de réalisation des travaux envisagés (appel d'offres, etc.) ? Y a-t-il les compétences nécessaires localement ? Rôle du partenaire local dans les prises de décision
- Le nom des personnes agréées par l'autorité publique responsable pour assurer d'une part le suivi des travaux et d'autre part leur réception
- Les mesures projetées de protection de la ressource en eau (périmètre de captage, lutte contre l'érosion ou les inondations, etc.)

Descriptif des mesures d'accompagnement social du projet et leurs coûts prévisionnels :

- Les actions prévues en matière de sensibilisation, d'information, de communication, de consultation et de participation des élus, des usagers et des acteurs concernés :
 - des mesures sont-elles plus particulièrement envisagées pour impliquer les femmes et les enfants ?
 - des mesures de renforcement des capacités des acteurs locaux sont-elles particulièrement envisagées ?
 - quelles sont les mesures de formation de la population (technique, hygiène, institutionnelle, financière, comptable) envisagées ?
 - quelles sont les mesures d'appropriation de l'équipement par les gestionnaires ?
- Le nom des personnes chargées de leur mise en œuvre et la présentation de leurs compétences
- Le(s) plan(s) de formation mis en place

Chronogramme :

- Présenter ici le calendrier prévisionnel des travaux et des actions à mener

LES ACTION PRÉVUES POUR ASSURER LA PÉRÉNNITÉ DU PROJET ET DES OUVRAGES

Ce descriptif répond notamment aux questions de :

Viabilité technique :

- Comment la maintenance des installations est-elle assurée (prise en compte des coûts de maintenance)?
- L'état des compétences locales et des pièces de rechange disponibles pour assurer l'entretien du matériel est-il en adéquation avec la proposition technique réalisée ?
- Le matériel proposé existe-t-il sur place ? Est-il bien connu ?
- Est-il facile de se procurer des consommables ou des pièces détachées ? Est-ce cohérent avec les moyens disponibles sur place ?
- Les acteurs du service après-vente (expertise maintenance et approvisionnement en pièces détachées) ont-ils été identifiés afin de garantir la continuité du service ?
- Quelles formations sont assurées ? Existe-t-il des compétences locales vers lesquelles le partenaire peut se tourner ?
- ...

Viabilité organisationnelle :

- L'organisation prévue pour assurer la pérennité du projet, le bon fonctionnement et l'entretien des ouvrages pendant les dix premières années.
- Un mode de gestion rationnel est-il prévu ? Le service d'eau et/ou d'assainissement projeté assure-t-il la pérennité des ouvrages ?
- La répartition des pouvoirs de décision a-t-elle été définie et approuvée ? Les partenariats, les alliances avec des opérateurs, des institutions, sont-ils noués ?
- La formation des techniciens et gestionnaires ainsi que l'appui à l'émergence des structures de gestions pour la bonne exploitation du service ont-ils été dispensés ?
- ...

Viabilité financière :

- Le compte d'exploitation prévisionnel du service d'eau et/ou d'assainissement prend-il en compte toutes les dépenses de fonctionnement et de renouvellement des ouvrages ?
- Le service est-il dimensionné pour répondre à une demande solvable ? Le prix de l'eau payé par les usagers permet-il de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation et de garantir la continuité du service ?
- Le paiement du service a-t-il été validé par les bénéficiaires ?
- ...

Viabilité environnementale :

- En quoi le projet n'aura-t-il pas d'impacts négatifs sur les ressources, par ses prélèvements en eau et ses rejets ?
- Quelle analyse du cycle de vie des produits utilisés a été réalisée (pollutions, déchets, recyclage des matériaux, etc.) ?
- ...

Viabilité politique (*les projets portent sur des biens publics, il est nécessaire alors de s'informer du cadre de gestion prévu*) :

- Les actions réalisées sont-elles en conformité avec la législation locale ?
- En quoi le caractère public du service sera-t-il assuré ?
- ...

Viabilité socioculturelle :

- Le poids des coutumes sociales, culturelles et religieuses a-t-il été bien évalué par rapport à la réussite du projet ?
- La place des femmes, mais aussi les rapports entre générations, ont-ils été suffisamment pris en compte ?
- Le cas des exclus ou des populations marginales a-t-il été pris en considération ?
- ...

Le suivi et l'évaluation

- Description des modalités de réalisation du suivi : décrire les modalités d'accès aux sources d'information pour la phase de suivi. Quelles données préalables sont disponibles ?
- Description des modalités retenues pour la réalisation d'une évaluation ex-post externe. Quelle méthodologie et quel coût sont prévus pour cela ?

Publicité de l'action réalisée

- Description de l'organisation d'une action de sensibilisation sur les actions réalisées.
- Comment le porteur du projet entend-il diffuser la pratique mise en œuvre ?

Le plan de financement du projet

Le plan de financement du projet comprend notamment :

- Les coordonnées des partenaires techniques et financiers (notamment les coordonnées du correspondant de la collectivité du bassin) ainsi que le nom, l'adresse, le téléphone et le mail de la personne chargée du suivi du projet
- Les montants prévisionnels apportés par le maître d'ouvrage et par chacun des partenaires, ainsi que la
- Mention « acquis » ou « sollicité »
- Le compte rendu financier prévisionnel

2. ÉLÉMENTS TECHNIQUES À FOURNIR POUR LA DEMANDE DE SOLDE

Chaque ouvrage réalisé fera l'objet d'une fiche technique à remettre pour la demande de solde de l'aide

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Alimentation en eau potable

Puits avec ou sans équipement de pompe à motricité humaine :

- Profondeur estimée (m)
- Profondeur réelle (m)
- Base cuvelage (m)
- Hauteur captage (m)
- Recouvrement cuvelage/captage (m)
- Niveau statique (m)
- Hauteur d'eau (m)
- Débit de l'essai (m³/h)
- Niveau dynamique (m)
- Rabattement (m)
- Résultats d'analyses de la qualité de l'eau (bactériologiques et chimiques)
- Méthodes de prélèvement et d'analyse de l'eau
- Résultat d'essai de pompage
- Coupe de l'ouvrage
- Type et caractéristiques de la pompe
- Protection mise en place

Forage équipé d'une pompe :

- Profondeur (m)
- Profondeur équipée (m)
- Niveaux crépinés (m)
- Aquifère
- Niveau statique (m)
- Débit (m³/h)
- Niveau dynamique (m)
- Résultats d'analyses de la qualité de l'eau (bactériologiques et chimiques)
- Méthodes de prélèvement et d'analyse de l'eau
- Résultat d'essai de pompage
- Coupe du forage
- Type et caractéristiques de la pompe
- Protection mise en place

Captage de source :

- Débit de la source (période de pluie et période sèche)
- Résultats d'analyses bactériologiques et chimiques de l'eau
- Méthodes de prélèvement et d'analyse de l'eau
- Protection mise en place

Traitement mis en place :

- Nature
- Dosage

Réseau d'adduction d'eau potable :

- Pour la pompe : caractéristique de la pompe (type, puissance, cote d'installation de la pompe)
- Pour le groupe : puissance, source d'énergie utilisée (solaire, électrique, diesel)
- Pour le château d'eau : dimensions, hauteurs, nature des matériaux utilisés
- Points d'eau : nombre de bornes fontaines et leur localisation et/ou nombre de branchements privés, débits en sortie de robinet (L/s)
- Réseau : longueur, diamètres, profondeur d'enfouissement, nature des matériaux et plan du réseau

Assainissement rural ou urbain des eaux usées**Latrines :**

- Type de latrines (sèches, humides, fosses simples ou doubles, VIP)
- Types de fosses (étanches, non étanches)
- Dimensionnement des fosses
- Nombre d'usagers par latrines (il est préconisé de ne pas dépasser 50 usagers par latrine en milieu scolaire)
- Taux de couverture avant et après l'exécution du projet
- Destination des boues séchées
- Dimensionnement des ouvrages de la filière de traitement
- Nature de l'exutoire
- Destination des sous-produits

Caractéristiques du réseau de collecte des effluents :

- Longueur, diamètres, pente
- Profondeur d'enfouissement
- Nature des matériaux
- Protection mise en place

Caractéristiques du traitement collectif mis en œuvre :

- Type et nature du procédé

Éléments sociaux

- Description précise des mesures d'accompagnement effectivement réalisées.